

Ce communiqué de presse n'est pas destiné à la diffusion, publication ou distribution en dehors de la Belgique ou dans toute autre juridiction où la publication est interdite sans enregistrement ou qualification en vertu des lois de la juridiction concernée.

BARCO – RÉSULTATS DU DIVIDENDE OPTIONNEL

Les actionnaires ont opté pour 58,61 % de leurs droits au dividende pour l'exercice 2021 en échange de nouvelles actions ordinaires. Ce résultat mène à une augmentation de capital de 14,63 millions d'euros

Courtrai, Belgique, 7 juin 2022, 18h00 heures - Barco annonce aujourd'hui qu'à la clôture du dividende optionnel le 3 juin 2022, au total 58,61 % des droits au dividende sur l'exercice 2021 ont été apportés en échange de 746.390 nouvelles actions ordinaires pour un montant total de 14,63 millions EUR.

Les nouvelles actions seront du même type que les actions existantes et participeront aux résultats de l'exercice complet débutant le 1er janvier 2022.

Le 9 juin 2022, le règlement effectif du dividende optionnel aura lieu en fonction du choix des actionnaires et, à condition que l'augmentation de capital soit réalisée, les nouvelles actions seront admises à la négociation sur Euronext Brussels.

Suite à 9 juin 2022, le capital de Barco sera représenté par 92.916.645 actions ordinaires. Chacune de ces actions est assortie d'un droit de vote à l'assemblée générale. Le nombre total d'actions susmentionné représentera donc le dénominateur à des fins de notifications dans le cadre de la réglementation relative à la transparence. Titan Baratto NV et 3D NV, les actionnaires de référence de Barco, ayant opté pour le paiement du dividende optionnel en actions pour 100 % de leurs participations, possèdent alors respectivement 20.162.824 actions ou 21,70 % et 4.808.391 actions ou 5,17 % du capital social.

Cette augmentation de capital accroît le capital de Barco de 14,63 millions d'euros par rapport à une situation où le dividende aurait été payé exclusivement en espèces.

